



RÉMY COINTREAU

Paris, le 16 juin 2014

AVIS DE REUNION

Les actionnaires de la société Rémy Cointreau sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le jeudi 24 juillet 2014 à 10 heures 30, au Club de Rémy Martin, rue Joseph Pataa 16100 Cognac.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et le texte de résolutions a été publié dans le BALO du 16 juin 2014. Une copie est disponible sur le site internet de la société (www.remycointreau.com)

Les documents relatifs à cette Assemblée ainsi que les formulaires de vote par correspondance ou par procuration sont tenus à disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.